

Pour diffusion immédiate

**Ramener la gestion scolaire dans l'actualité :
L'importance de la participation de la communauté pour
la préservation de la langue et de la culture**

Edmundston, 17 mars 2021 – Alors que les mises en candidature pour les élections scolaires de 2021 au Nouveau-Brunswick sont sur le point de commencer, la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) croit qu'il est crucial de rappeler que les conseils d'éducation de district sont le moyen par lequel la communauté francophone participe à la gestion de ses écoles et l'importance que revêt cette capacité.

« Depuis que nos districts scolaires ont été regroupés pour n'en former que trois, la communauté semble avoir perdu de vue l'importance de notre participation à la gestion de nos écoles. Les territoires sont très grands et les conseils ne sont plus aussi près des gens. Mais il faut se souvenir que le droit à la gestion scolaire nous assure une participation active reconnue comme une des meilleures façons de préserver et de promouvoir notre langue et notre culture, » explique le président de la FCÉNB, Robert Levesque.

Rappelons que le droit à l'éducation en français et la gestion scolaire ont fait l'objet de plusieurs causes importantes devant la Cour Suprême. Des nombreuses études, dont celle de Rodrigue Landry — L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes — démontrent que la francophonie du Nouveau-Brunswick doit s'intéresser davantage à l'éducation et à la gestion de l'ensemble de son système d'éducation, c'est-à-dire de la petite enfance au postsecondaire.

« Il y a de grands défis en vue pour le système scolaire au Nouveau-Brunswick. Pensons -au livre vert présenté par le ministre Cardy, à l'intégration de la petite enfance dans nos districts, aux besoins grandissants de réparations majeures et de construction d'écoles. Nos conseils d'éducation ont besoin de gens passionnés autour de leur table et du soutien de la communauté, » lance Robert Levesque. Il ajoute qu'en ces temps où les questionnements sont nombreux quant à la Loi sur les langues officielles et à la place du français au Nouveau-Brunswick, la vigilance est de mise.

Il rappelle aussi l'importance d'avoir un grand nombre candidature et une forte participation au vote. « N'oublions pas que les citoyens des municipalités ET des DSL peuvent voter. Et c'est important de le faire ; pour indiquer l'importance que l'on accorde à la gestion scolaire et pour montrer aux autorités gouvernementales l'importance que nous accordons à notre système scolaire, » conclue le président de la FCÉNB.

Pour tous les détails concernant le rôle des conseillers et conseillères d'éducation de district et sur l'élection scolaire, vous pouvez consulter le site de la FCÉNB au fcenb.ca.

Pour renseignement :

David Couturier, directeur général

Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick

dg@fcenb.ca

Tél. : (506) 838-4207